

VADEMECUM segpa en Nouvelle-Calédonie.

La structure segpa dans un EPENC.

La segpa (section d'enseignement général et adaptée), constitue une structure dérogatoire pour la scolarisation de jeunes ayant des difficultés scolaires graves et persistantes.

<i>Place dans l'établissement / prise en charge</i>	Inclusion des élèves bénéficiant de la segpa inscrite dans le projet d'établissement. Elèves du collège : mêmes droits et devoirs. Les classes sont autant que possible banalisées dans l'établissement. Si un élève est en situation de handicap, comme pour toute classe, un PPS est obligatoire.
	Année de 6 ^{ème} , les élèves sont pré-orientés en segpa. <ul style="list-style-type: none">- inscription des élèves au sein d'une classe de segpa ou d'une classe ordinaire avec l'accompagnement du dispositif segpa.- objectif identique pour tout élève de 6^{ème} : la poursuite de l'acquisition des compétences du cycle 3.
	Les enseignements dispensés au cycle 4 sont ceux du collège mais avec un niveau d'exigence adapté : <ul style="list-style-type: none">- les programmes et les compétences travaillées sont les mêmes qu'au collège ;- enseignements complémentaires (AP et EPI) au même titre que le reste du collège ;- toutes les disciplines sont enseignées dans le respect de la grille horaire spécifique à la segpa.
	A partir de la 4 ^{ème} , découverte de champs professionnels variés en ateliers, et stages en entreprises.
	Préparation du CFG pour une poursuite en CAP, et lorsque les capacités le permettent du DNB pro dès la 4 ^{ème} pour une orientation en BAC pro.
	Direction de segpa qui assure des missions administratives, impulse des actions pédagogiques et manage son équipe, sous l'autorité du chef d'établissement.
	CPE : participe à l'inclusion de ces élèves dans le collège en les incitant à participer aux activités du collège (ateliers du midi). Toute sanction est éducative : en expliquer les raisons et les objectifs.
	Enseignant spécialisé : <ul style="list-style-type: none">- enseigne en classe et référent d'une division (si besoin),- accompagne ses collègues enseignants non spécialisés comme expert des élèves à BEP,- sollicite ses partenaires de l'établissement pour tout problème psychosociaux éducatifs rencontrés par un élève,- promeut régulièrement auprès des parents d'élèves les progrès et réussites de leur enfant.
	Tout PLC peut être amené à enseigner à des élèves relevant de la segpa : ils peuvent s'appuyer sur l'expertise des enseignants spécialisés (connaissance du jeune, aide à l'adaptation, co-intervention...)
	Le personnel éducatif, médical et social contribue au fonctionnement de la segpa.

L'équipe segpa et l'enseignement adapté.

Pour la réussite de ces jeunes il est indispensable de créer un climat de confiance et un contexte pédagogique stimulant qui permettent à chaque élève de retrouver l'estime de soi et de renouer avec la réussite scolaire.

<i>Equipe segpa / pratiques</i>	Travail collaboratif, en équipe, harmonisation des pratiques. Les liens entre PE, PLC et PLP participent à la dynamique inclusive via l'équipe.
	L'enseignant spécialisé doit plus que tout autre être exemplaire pour promouvoir l'école inclusive. Il participe avec sa classe aux projets de l'établissement et à des projets fédérateurs.
	Climat favorable aux apprentissages dans un cadre bienveillant et exigeant. Posture d'accueil et d'accompagnement de l'enseignant en toute circonstance (respect, empathie) : l'exclusion de classe est exceptionnelle.
	Pratiques pédagogiques qui s'appuient autant que possible sur les recherches en sciences de l'éducation avec 3 piliers favorisant l'apprentissage : <ul style="list-style-type: none">- l'élève est acteur : pédagogies actives,- l'erreur permet d'apprendre : pédagogie de l'erreur,- l'élève est motivé : enrôlement et étayage, contextualisation, sens des apprentissages...